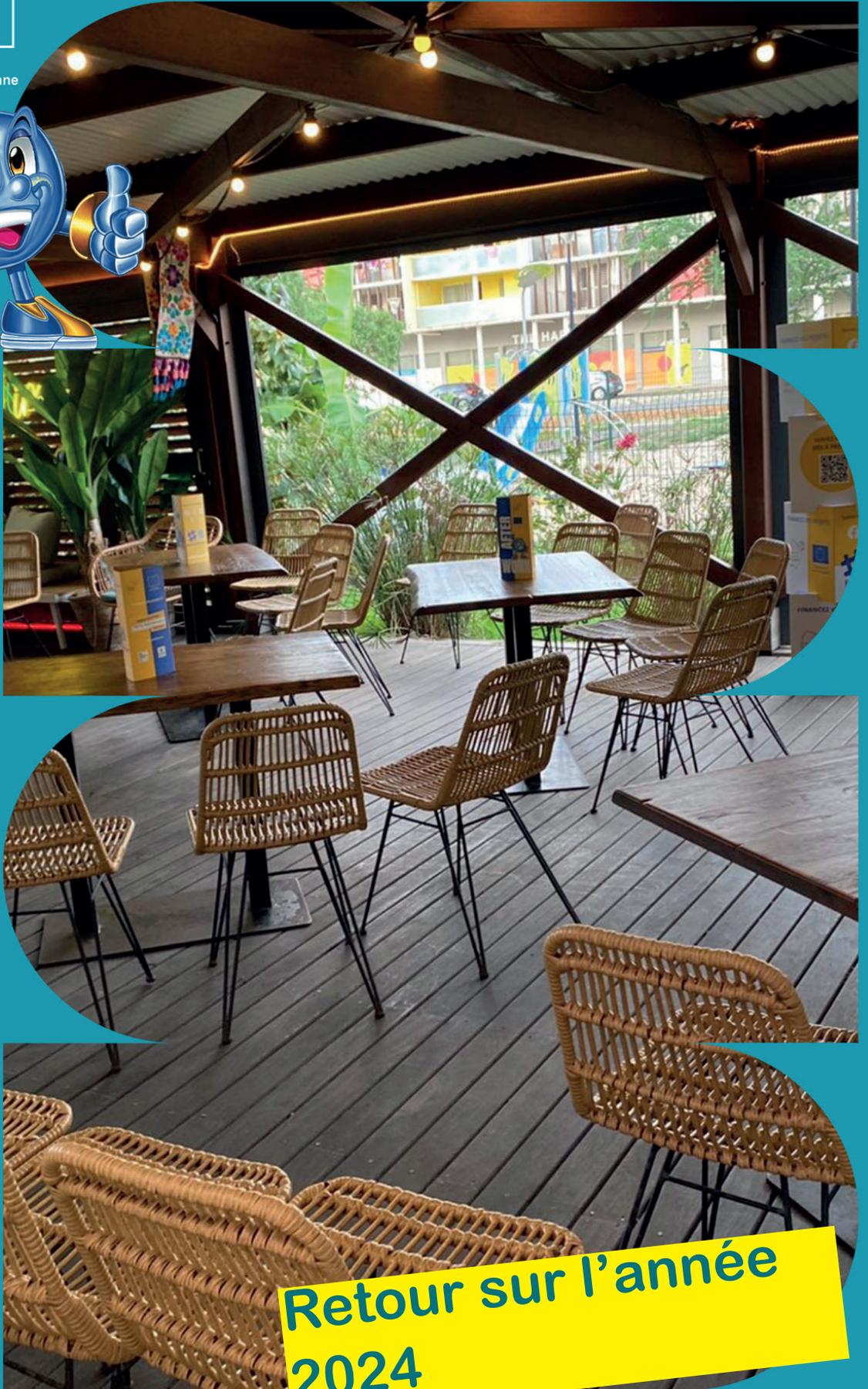




Financé par  
l'Union européenne

[www.europe-guyane.fr](http://www.europe-guyane.fr)



# Eguyane *le mag*

**Retour sur l'année  
2024**

Valoriser le talent local ! L'oeuvre artistique est le fruit d'une collaboration entre la CTG et Neal Régina, créateur du POP ART GUYANAIS.



POP ART GUYANAIS

Nous finançons vos projets  
FEDER FEDER FEAMPA  
FSE PCIA



C

Tout savoir sur les fonds européens en Guyane

[www.europe-guyane.fr](http://www.europe-guyane.fr)



Europe en Guyane



# Sommaire

## L'Europe en Guyane

2021-27



Découvrez tout sur les  
fonds européens en  
Guyane

- P 5 Le PAEI
- P 6 Ils ont marqué l'année 2024
- P 9 Ils découvrent les fonds européens
- P 11 L'Europe a permis...
- P 12 Ils structurent la Guyane
- P 14 L'Europe s'invite à l'école
- P 18 L'Europe sociale
- P 21 L'Europe au-delà des frontières
- P 22 L'Europe investit dans le tourisme guyanais
- P 26 L'Europe accessible en direct
- P 28 L'Europe rurale
- P 34 L'Europe soutient les producteurs locaux
- P 36 L'Europe entre pêche et aquaculture guyanaise
- P 38 Des européens en Guyane
- P 39 Evénement - Agenda - Le Jeu



Publication : Collectivité Territoriale de Guyane  
Pôle Affaires Européennes et Internationales (PAEI)  
Conception-Rédaction : G. Larance  
Rédacteurs : K. Clet - R. Ho A Sim - F. Simon - S. Kassongo - J. Asjeme  
Crédits photos : PAE  
Contact : sac@ctguyane.fr  
[www.europe-guyane.fr](http://www.europe-guyane.fr)  
@EuropeEnGuyane





# PÔLE AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

## Un pôle au service des porteurs de projets publics et privés

Le Pôle Affaires Européennes et Internationales est une direction de la Collectivité Territoriale de Guyane qui se démarque sur plusieurs points :

- La détention de son propre budget (budget annexe)
- Une forte majorité des agents rémunérée par les fonds européens
- La mise en place d'un service de communication dédiée aux fonds européens

Ce pôle est au service du développement du territoire pour accompagner financièrement les projets des collectivités y compris la CTG, les EPCI, les organismes publics mais également les entreprises privés et les associations. Il échange directement avec la Commission Européenne à Bruxelles pour définir en fonction des schémas régionaux les priorités de financement via les fonds qui sont gérés localement en matière de :

- Développement économique (FEDER)
- Formation professionnelle (FSE)
- Pêche et aquaculture (FEAMPA)
- Développement rural (FEADER)
- Coopération (Interreg Amazonie)

Avec des antennes CTG à Bruxelles, à Paris ainsi qu'au Suriname, Macapa et Bélem, la CTG étend son territoire d'influence.



## PILOTER

1

- Définir les modalités de dépôt
- Lancer les Appels à projet
- Suivre la programmation
- Accompagner les bénéficiaires
- Informer des aides disponibles



## INSTRUIRE

2

- Etudier les demandes de subventions
- Recueillir les avis techniques et financiers
- Préparer les conventions
- Contrôler les dépenses et les réalisations
- Transmettre les demandes de paiement

## GERER

3

- Rédiger les procédures
- Réaliser les contrôles internes
- Assurer le suivi financier des programmes
- Assurer la gestion des logiciels dédiés aux fonds
- Mettre en oeuvre des formations métiers

# ILS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024

## Retour en images sur les moments clés de l'année 2024



L'année 2024 est une année riche en événements. Elle se situe entre deux périodes de programmation, celle de 2014-2020 qui se clôture et voit la fin des réalisations des opérations financées, et la programmation 2021-2027 qui a débuté timidement après deux années de retard au niveau européen. Les relations partenariales se développent, l'Europe devient plus présent dans notre quotidien et les projets financés par les fonds européens se finalisent...

## L'EUROPE S'INVITE AU CARNAVAL GUYANAIS



Entre défilés dans les rues et villages, les traditions d'Europe sont apparues en petites touches dans les rues de Saint-laurent du Maroni et lors du Village LAKKARNIVAL à Cayenne. Un rappel de l'identité européenne aux Guyanais.

## AIDE AU FRET, UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CTG ET L'ETAT



Afin de réduire considérablement les délais dans le traitement des dossiers concernant l'aide au fret, la CTG et l'Etat conventionnent pour permettre à la CTG de payer directement la part «Etat» des opérations. Pour la période 2014-2020, 15 millions d'euros ont été attribués (10M€ de FEDER et 5 M€ de fonds Etat).

## UN PARTENARIAT TECHNIQUE ET FINANCIER ENTRE LA CTG ET L'AFD



La signature de cette déclaration d'intention entre la CTG et l'AFD, vise à coordonner les actions et les ressources pour apporter un soutien aux porteurs de projets de Guyane et sur l'espace de coopération (Guyane, Suriname, Amapa, Para, Amazonas).

## INAUGURATION DE L'ÉCOQUARTIER PALIKA



Nouvel écoquartier financé par les fonds européens après celui de Rémire-Montjoly (écoquartier Georges Othily). Cet écoquartier Palika, géré par l'EPFAG a été soutenu pour les aménagements des voiries et des réseaux primaires du quartier qui accueillera des logements, des équipements publics ainsi que de l'activité économique.

## L'OCDE EN GUYANE MOBILISER LES FONDS ISSUS DES PROGRAMMES HORIZONTAUX



Deux Représentants l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sont venus en Guyane à la rencontre des institutions et organisations professionnelles locales pour comprendre la faible participation de la Guyane aux programmes horizontaux (financements européens disponibles en direct). Suite à un diagnostic des solutions seront proposées.

Suivez toute l'information en continue sur internet

[www.europe-guyane.fr](http://www.europe-guyane.fr)

Consultez nos réseaux sociaux

EuropeEnGuyane



## INAUGURATION DU MUSÉE DE L'ESPACE GUYASPACE EXPERIENCE



Espace européen par nature le musée de l'espace a fait peau neuve grâce aux financements européens. Cet espace propose une expérience immersive et interactive entre espaces d'exposition, planétarium et ateliers d'expérimentation.

## INAUGURATION DE L'ENSEIGNE DE SÉRIGRAPHIE CREDO



10 années d'expérience en matière de sérigraphie en Guyane, Crédo à été soutenu pour la création de son nouvel atelier et l'acquisition d'équipements. Une inauguration marquée par sa collaboration avec l'artiste Bassa pour une ligne de tee-shirt «Made in Guyane».



## La Guyane est une terre d'opportunités et de défis.

Cette portée d'entrée européenne sur le continent sud-américain regorge de ressources dans tous les secteurs économiques, mais également en matière d'économie verte et d'économie bleue. Elle dispose d'une population jeune qui ne demande qu'à être formée. Mais elle subit un enclavement multiple loin de l'hexagone et de l'espace européen continental, isolé des pays voisins par le manque de modalité de transport, et intérieur par des communes isolées les unes des autres sans autres possibilités que le transport fluvial.

L'économie guyanaise est en pleine expansion et la nouvelle enveloppe financière de l'Europe pour la période 2021-2027 est une opportunité majeure pour renforcer le développement local. Les programmes européens sont coconstruits pour répondre aux défis spécifiques de la région, tout en favorisant la cohésion sociale et économique.

Ces fonds supplémentaires participent au développement durable du territoire, à la transition énergétique, et au renforcement de l'emploi local. Près de 691 millions d'euros sont alloués à la Guyane pour le développement économique (FEDER), social (FSE+), rural (FEADER) ainsi que pour la pêche (FEAMPA) et la coopération (Interreg Amazonie).

Aux côtés des collectivités locales, l'Europe participe au financement de projets structurants, tels que des infrastructures d'éducation, de transport, médico-sociale et de recherche. Afin de booster le développement économique, le soutien aux entreprises locales est une priorité via des subventions, des dotations ou encore des prêts à taux zéro, avec un objectif de porter la Guyane vers un avenir prospère et durable.

# ILS DÉCOUVRENT LES FONDS EUROPÉENS

Expliquer, vulgariser, échanger sur l'Europe pour susciter l'intérêt

## Un indispensable accompagnement

Avec cette importante manne financière que sont les fonds européens, l'accompagnement et le conseil sont essentiels pour aider les porteurs de projets à naviguer dans ce qui leur semble un maillage complexe afin de transformer les idées en réalité.

Le parcours est parfois long pour obtenir un financement européen qu'il s'agisse d'entrepreneurs, de collectivités ou d'associations. Un accompagnement personnalisé est donc crucial. Par exemple, un entrepreneur qui souhaite ouvrir un éco-hébergement peut bénéficier de conseils sur la rédaction de sa demande de financement, ainsi que sur les exigences spécifiques des programmes.



## Le PAEI, un pôle dédié à l'intervention européenne en Guyane

Le Pôle Affaires Européennes et Internationales (PAEI) de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) joue un rôle clé dans cet accompagnement. Il propose plusieurs types de soutien pour aider les porteurs de projets à accéder aux financements européens :

- **RDV individuel et collectif**  
Des rencontres pour échanger directement avec les porteurs de projets et répondre à leurs questions.
- **Sessions d'information sur les programmes UE en Guyane**  
Des rencontres ouvertes à tous pour expliquer les différents programmes disponibles.
- **Supports de communication physique et numérique**  
Des brochures et ressources en ligne pour mieux comprendre les démarches.
- **Formations auprès des structures publiques**  
Des sessions éducatives pour les acteurs locaux sur l'utilisation des fonds européens.
- **Mises en réseau d'acteurs**  
Créer de liens entre porteurs de projets, institutions et partenaires potentiels.
- **Diffusion d'informations et conseil aux professionnels**  
Orienter les professionnels vers les ressources disponibles.



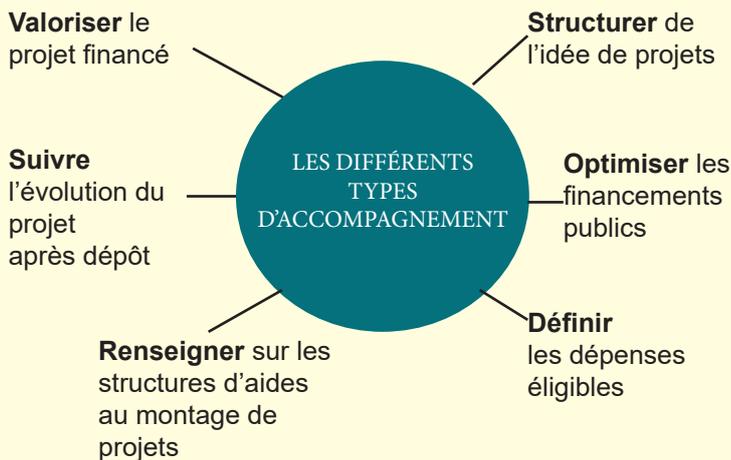


« Des fonds européens accessibles à tous mais pas pour tous »

## Un levier de développement pour les entreprises

Les fonds européens sont un sujet qui touchent une petite partie des professionnels guyanais car peu d'autres eux peuvent se lancer dans l'aventure. Au-delà de la complexité des dossiers, il faut détenir une entreprise «solide» ayant les moyens de se développer tout en créant de l'emploi. Les entreprises nouvellement créées quant à elles doivent posséder des ressources suffisamment stables. Néanmoins, celles qui y arrivent acquièrent une certaine crédibilité car elles ont pu répondre aux exigences. Elles bénéficient entre-autres d'une plus grande visibilité que ce soit sur le territoire local, national ou européen. Elles ont tout à y gagner.

## Comment accompagner les porteurs de projets?



## Un soutien au développement des territoires ruraux

La Guyane souffre d'un retard structurel que les fonds européens peuvent aider à combler. De plus en plus de collectivités communales se tournent vers cette source de financement pour développer leur territoire. Les champs d'actions sont multiples :

- La connectivité numérique
- La dématérialisation du service public (e-administration)
- La sécurisation des espaces littoraux
- Les infrastructures d'éducation et de santé
- Les voiries et dessertes rurales
- Les infrastructures culturelles et sportives
- L'électrification
- La gestion des déchets...

## Faire vivre une communauté

L'implication de la communauté est essentielle. Les partenaires financiers des fonds européens comme le CNES et l'Etat ainsi que les autres structures publiques sont aux cotés du PAEI pour orienter au mieux les porteurs de projets sur les dispositifs financiers les plus adéquats. Ils disposent par ailleurs de fonds qu'ils mettent à disposition de ces derniers comme le prêt de préfinancement (CNES-Etat). La CTG peut également accorder directement des subventions aux entreprises et associations.

La priorité est donc de définir des projets de territoires clairs et mobiliser des ressources pour assurer l'ingénierie nécessaire à la gestion des projets.

# L'EUROPE A PERMIS



## DE DÉVELOPPER LA GUYANE

### FEADER



78

Jeunes agriculteurs ont bénéficié d'une dotation pour le lancement de leurs activités, soit 2,1M€ de fonds européens

178

Exploitations agricoles soutenues dans leurs investissements de modernisation (8,5M€ de fonds européens)

371

Hectares de terres agricoles et forestières contribuent désormais à la réduction des émissions de GES grâce aux fonds européens.

1 261

Participants aux sessions de formation ou d'informations sur les pratiques agricoles et forestières en plus des 24 entreprises agricoles bénéficiaires de services d'accompagnement et de conseil financés par les fonds européens

83 000

Habitants de zones rurales bénéficiant de meilleurs services de base (voirie, électrification, AEP/AEU, gestion des déchets)

### FSE



1398

Demandeurs d'emploi peu qualifiés accompagnés par le FSE, dans un parcours de formation et de réinsertion professionnelle

11 M€

de dépenses publiques totales investies dans la lutte contre les effets du COVID, dans le cadre du FSE.



### Interreg Amazonie

1 M€

de financement pour les entreprises amazoniennes dont 787 675 euros de fonds européens (projets de coopération entrepreneuriale du Plateau des Guyanes)

1200

Personnes sensibilisées sur les problématiques liées à la biodiversité amazonienne et à l'environnement du Plateau des Guyanes

### FEDER



91,4 M€

Aide financière accordée à 216 entreprises (au sens européens) dont 51,6M€ de fonds européens.

303

Chercheurs qui travaillent dans des structures de recherche (laboratoires, etc.) plus modernes, mieux équipées et plus innovantes (34,6M€ de fonds européens)

2 434

Tonnes annuelles de déchets recyclés sur le territoire (déchet-teries de Kourou et de Sinnamary portées par la CCDS)

16 390

Habitants bénéficient d'un réseau neuf ou amélioré de traitement des eaux usées

12,7 M€

Opérations soutenues pour le développement de la filière aquacole (1,8 M€ de fonds européens)

12

de fonds européens investis dans la modernisation des ports de pêche de la Guyane

1,9 M€

de fonds européens payés pour compenser les surcoûts ultrapériphériques des activités de pêche, soit 33 entreprises de la pêche

3 M€

de fonds européens pour 7 projets de recherches sur les thématiques sanitaires propres à la zone de coopération (maladies vectorielles, VIH, maladies hépatiques)

# ILS STRUCTURENT LA GUYANE ...



## SANTÉ, ÉDUCATION, TRANSPORT, NUMÉRIQUE...

L'intervention européenne a fortement impacté le développement économique local. Les carences du territoire en matière d'infrastructures structurantes sont de plus en plus comblées grâce aux différentes opérations financées en matière de santé, d'éducation, d'infrastructures de transport, de connectivité numérique, de structuration des filières.

Près de 800 millions d'euros de fonds européens (fonds de Relance compris) ont été versés à la Guyane. La contribution des partenaires financiers tels que le CNES, l'Etat et la CTG portent l'investissement local à plus d'un milliard d'euros pour la période 2014-2020.

« L'Europe un véritable effet levier ! »

### Le Transport en Commun en Site Propre (TCSP)

20 km de voies spécialement dédiées à la circulation de bus de haut niveau de service pour assurer une meilleure mobilité des citoyens.



### La clinique La Canopée

Un espace de soins palliatifs pour enfants, adolescents et adultes au centre d'un aménagement comprenant un espace pharmaceutique, un laboratoire, un centre de radiologie et des appartements pour les familles.



### La Matourienne

Une piste cyclable, des espaces paysagers et de loisirs, un éclairage public longent la Matourienne. Ce tronçon de route reliant la commune de Matoury à celle de Rémire-Montjoly se rénove pour améliorer la circulation sur cette route très fréquentée.





**La Société Publique Locale pour l'Aménagement Numérique de Guyane (SPLANG)**  
Des kilomètres de fibre optique installée sur la commune de Saint-Laurent du Maroni.



**Le Grand Port Maritime de Guyane**  
Principal port de Guyane, ce sont 25 hectares d'aménagement portuaires (entretien des accès portuaires (dragage), modernisation des quais, fournitures d'équipements). Des travaux nécessaires pour suivre la croissance de consommation des ménages et des investissements publics.



**Le Ferry «Le Malani»**  
Acquisition d'un navire d'une capacité de 200 passagers 20 voitures ou 4 semi-remorques pouvant effectuer 68 rotations hebdomadaires en 15 minutes. Le projet s'accompagne d'aménagement des rives du Maroni et d'Albina.

**La Cité scolaire de Saint-Georges de l'Oyapock**

Un complexe scolaire accueillant un collège de 600 places, un lycée de plus de 700 places, un internat (140 places), un espace de restauration et des équipements sportifs.



**La Maison de la Forêt et du Bois de Guyane (MFBG)**

Elle s'inscrit dans le cadre de l'appui de la filière forêt et bois de Guyane. C'est un centre technique, scientifique, d'innovation, d'information et de promotion pour les nouveaux enjeux de la filière (compétitivité, amélioration des rendements).



## L'EUROPE A L'ÉCOLE

**Sensibiliser à l'Europe,  
un engagement partagé !**

La CTG via son Pôle Affaires Européennes et Internationales se lance un défi de taille : développer le sentiment d'appartenance des jeunes Guyanais à l'Europe. Lorsque l'on connaît le faible taux du sentiment d'appartenance à l'Europe des dernières évaluations, on se rend bien compte qu'il y a du chemin à parcourir. Pour y remédier, le PAEI identifie, finance et accompagne des établissements scolaires de Guyane dans la mise en place de projets pédagogiques axés sur l'Europe réalisés par des jeunes.

### L'Europe c'est nous !

Rapprocher les jeunes Guyanais de la culture Européenne malgré l'éloignement géographique en les encourageant à s'approprier l'Europe à travers diverses activités qu'ils mettent en place, une tâche complexe. La CTG propose ainsi d'accompagner financièrement les projets sur l'Europe des scolaires. Disponible pour tous les niveaux de la maternelle à l'université, les projets retenus par la commission ad hoc comportent des actions au niveau régional ainsi que sur l'espace de Coopération Territoriale Européenne. Suite au succès des partenariats réalisés sur l'année 2024 avec trois établissements soutenus à Apatou, Mana et Cayenne. Une nouvelle édition est prévue pour l'année 2025.

#### Des actions régionales

Ecoles, collèges et lycées, tous ont déposé des dossiers (projets) sur l'Europe. Ces projets mis en place par le corps enseignant et les élèves font connaître l'Europe mais surtout offre une opportunité de mieux comprendre le champ d'action européen et son intervention sur un territoire tel que la Guyane. Ainsi dans le cadre de l'AMI l'Europe c'est nous 2, X projets ont été retenus pour une enveloppe globale de XX €.

### L'Europe au delà des frontières !

La Guyane est une porte d'entrée de l'Europe dans son espace amazonien. Soutenir les initiatives scolaires en la matière permet aux jeunes de s'approprier la culture Européenne à travers des domaines variés tels que le sport, la musique, la lecture, l'histoire, la connaissance des institutions, la citoyenneté... et de la transmettre aux autres jeunes de notre espace de coopération.

« Faire des jeunes  
guyanais des  
ambassadeurs  
européens »



# ILS TÉMOIGNENT...

**LPO**  
**Anne-**  
**Marie**  
**JAVOUHEY**



Pourquoi avoir participé à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ?

Il s'inscrit dans une démarche éducative ambitieuse et profondément formatrice. Cet événement constitue une opportunité précieuse de valorisation des aptitudes artistiques, culturelles et organisationnelles des élèves, tout en favorisant l'émergence de nouvelles passions et l'exploration de diverses cultures. Il contribue à l'enrichissement de la pédagogie participative, notamment pour les élèves de la filière baccalauréat professionnel AGOrA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités), et instaure une dynamique collaborative entre les différents acteurs de la communauté éducative. En mettant à l'honneur l'interculturalité et l'éducation à travers des ateliers interactifs, des activités sportives et une sensibilisation aux enjeux historiques européens, cette journée se révèle être un puissant vecteur de développement personnel, social et citoyen pour l'ensemble des élèves de l'établissement, de la maternelle au lycée.

**ALI Nazira**  
**Professeure certifiée**  
**Economie gestion**  
**option gestion**  
**administration**  
**Professeure de**  
**Discipline non linguistique (DNL) anglais en**  
**section européenne**



## Brésil et Suriname vers une coopération éducative

L'espace de coopération comprend les états du Para, de l'Amapa et de l'Amazonas au Brésil ainsi que le Suriname et le Guyana. Il n'est pas aisé de mettre en place ces partenariats étrangers qui cumulent plusieurs contraintes : la faiblesse des infrastructures de transports, la multiplicité des langues parlées, le système éducatif différent. Seuls X établissements ont relevé le défi. Les zones frontalières de Saint-Georges au Brésil et de Saint-Laurent au Suriname sont propices à ces échanges pédagogiques.

## Faire de l'Europe un moment festif

Tout comme les associations, la possibilité a été offerte aux écoles de mettre en place des actions durant le carnaval. Cela permet aux jeunes publics d'apprendre en s'amusant. X écoles ont sauté sur l'occasion sachant que ce n'est pas des festivités qui manquent au sein de l'espace Européen puisque les défilés du Carnaval sont riches en costumes lors des parades dans les villes de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et de Grande-Bretagne.

## Collège Ma Aiye Apatou



**Sanne Vorsteveld**  
Professeur d'anglais

Qu'est-ce que cet échange scolaire avec les Pays-Bas vous apporter dans le cadre de votre projet sur le développement durable ?

Le 10 Mai 2024, 16 élèves et trois professeurs, du collège Ma Aiye d'Apatou, dans trois minibus, pour Cayenne, première étape de notre périple, qui nous amènera à traverser l'Océan Atlantique, une partie du nord de la France, toute la Belgique (du Sud au Nord), et les trois quarts des Pays Bas...

La thématique de cette mobilité était : Produire sans nuire. Plus particulièrement, notre problématique était de récolter le plus d'informations possibles et d'idées à, éventuellement, adopter et adapter chez nous à Apatou et dans notre collège, auprès des différents acteurs que nous allons rencontrer au cours de notre voyage, concernant la gestion des déchets, dans l'optique d'essayer de nuire le moins possible à l'environnement.

Au cours de ce voyage, les élèves ont pu rencontrer, dans la société civile, de nombreux individus qui prenaient sur leur temps pour se consacrer à la protection de l'environnement dans leurs gestes quotidiens. Ils se sont rendus compte qu'ils pouvaient être personnellement des acteurs d'un avenir durable pour tous.



## Lycée polyvalent Léopold Elfort Mana



**Guillaume CHASTELLIERE**  
Professeur en BTS  
Commerce International  
Webmestre

Comment cette subvention vous a-t-elle aidé dans votre projet ETWINNING ?

Cette subvention d'un montant de 6 000€ nous a été d'une grande utilité car elle a permis de financer l'acquisition de 20 ordinateurs portables. Ces ordinateurs portables sont absolument nécessaires à la mise en œuvre et au développement de notre projet eTwinning dans la mesure où ce matériel nous permettra de développer le partenariat en cours avec le Walter-Eucken Berufskolleg, un établissement allemand qui se situe en Rhénanie-Nord-Westphalie. En effet, toutes les actions menées dans le cadre du projet eTwinning nécessitent un équipement informatique : création de documents numériques (diaporamas, rapports

réalisés sur Word, logos, questionnaires en ligne, vidéos de présentation, organisation de visioconférences avec les étudiants allemands, échanges de courriels, réalisation de sites web...





## LES EUROLYMPIADES



## Made in Guyane : Les collégiens célèbrent l'Europe aux JO 2024 !

À l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, la Guyane a décidé de faire les choses en grand avec les Eurolympiades ! Cet événement unique, orchestré par le Pôle Affaires Européennes et Internationales, a rassemblé des collégiens de toute la région pour une journée pleine de défis sportifs et de découvertes culturelles. Au programme : des courses à l'aveugle où l'agilité et l'entraide sont de mise, des tir à la corde palpitants, et un quiz sur l'Europe qui a mis à l'épreuve les connaissances des participants. Une ambiance festive, des rires et des échanges culturels, voilà la recette d'une journée mémorable !

Sous un ciel parfois capricieux, les jeunes sportifs ont fait preuve d'un esprit d'équipe exemplaire tout en rivalisant de connaissances sur l'Union européenne. Quoi de mieux que de rappeler que l'Europe est vivante et bien représentée ? Avec la participation de 10 collèges super européens tels que Saint-Laurent, Cacao, et Kourou, l'événement a célébré l'esprit olympique à la guyanaise. Sport, culture, et convivialité se sont unis pour créer des souvenirs inoubliables. Les Eurolympiades, c'est la preuve que la passion du sport et l'amour de l'Europe peuvent rassembler.



### Un après-midi pour les jeunes et la coopération européenne



Des membres d'Interreg Amazonie et des étudiants se réunissent pour découvrir comment l'UE influence leur quotidien. Un séminaire sur la coopération et les jeunes sur la thématique du développement durable, partage des pratiques et des expériences. La mobilité des jeunes était au cœur des discussions en abordant les défis liés aux voyages, études et emplois. Ces réflexions participent à la mise en application du plan d'action jeunesse (2022-2027) dont l'objectif est de renforcer l'autonomisation des jeunes. Les discussions se sont poursuivies sur les contours de la future politique de cohésion (Programme Interreg Post 27).



## UNE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

### INTERREG Amazonie 2021-2027 Un Outil de Coopération au service de l'avenir

Le Programme INTERREG Amazonie 2021-2027 représente une opportunité de développement pour l'ensemble du plateau des Guyanes, incluant la Guyane française, le Suriname, le Guyana et certaines régions du Brésil. Soutenu par l'Union européenne à travers le Fonds Européen de Développement Régional pour la Coopération Territoriale Européenne (FEDER-CTE), ce programme mobilise 19 millions d'euros pour répondre aux défis communs de cette vaste zone. Qu'il s'agisse de protection de l'environnement, de développement économique ou de promotion de l'inclusion sociale, INTERREG Amazonie entend instaurer une collaboration durable entre ces territoires pour faire face aux enjeux actuels et futurs.

## UNE VISION DURABLE POUR LA RÉGION

### *Au coeur du programme Interreg Amazonie*

#### **Stimuler une économie durable et innovante**

Visant à renforcer le tissu économique local, en soutenant particulièrement les PME et les initiatives tournées vers l'innovation. Il encourage le développement de l'économie bleue, une branche qui englobe les activités économiques liées aux ressources marines et côtières. L'objectif est d'assurer une croissance respectueuse de l'environnement, en veillant à ce que les projets répondent au principe du DNSH («Do No Significant Harm»), garantissant ainsi qu'aucune activité financée ne porte atteinte à la nature.

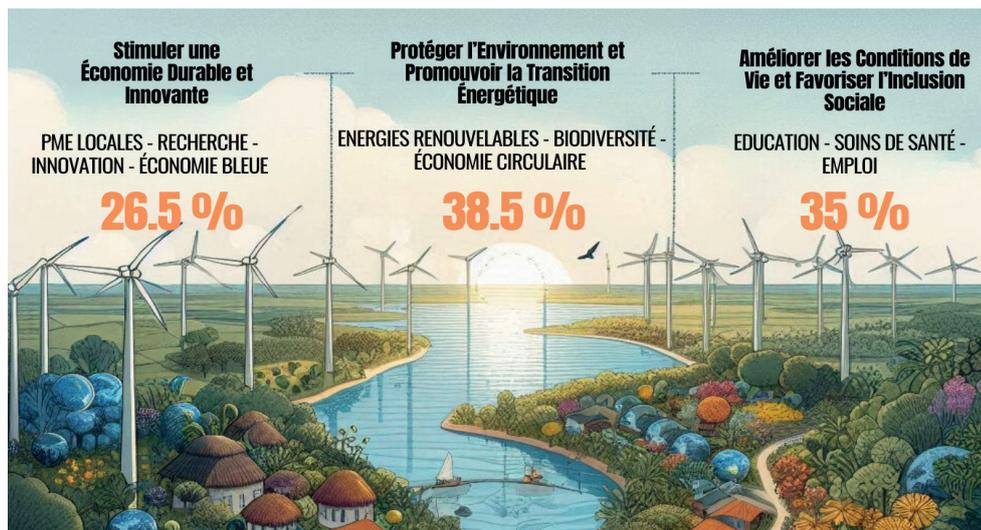
#### **Protéger l'environnement et promouvoir la transition énergétique**

Dans une région aussi riche en biodiversité que l'Amazonie, la protection de l'environnement est une priorité. Le programme finance des projets liés aux énergies renouvelables, à la gestion durable des ressources naturelles et à la transition vers une économie circulaire. Cette approche vise à réduire la pollution et à protéger la biodiversité unique de la région, tout en assurant une résilience face aux changements climatiques.

## Améliorer les conditions de vie et favoriser l'inclusion sociale

Les populations locales sont au cœur de ses priorités, en soutenant l'amélioration de l'accès à l'éducation, aux soins de santé, ainsi qu'à la formation professionnelle. Des projets visant à renforcer la mobilité transfrontalière et les infrastructures sociales sont également financés, afin de réduire les disparités territoriales et d'assurer une meilleure cohésion sociale entre les régions participantes.

## RÉPARTITION THÉMATIQUE DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE INTERREG AMAZONIE



## EXPOFEIRA DE MACAPA

### *Une vitrine de la coopération régionale*

Un événement économique majeur de l'Amapa qui réunit des institutions et des professionnels dans le secteur commercial, de l'industrie, des services et de l'agriculture. Sur une dizaine d'hectares, des stands de startups, d'opérateurs touristiques et des restaurants éphémères sont présents pour se faire connaître. Un espace animé en soirée avec de nombreux concerts. C'est dans ce cadre que la CTG et le Comité du tourisme de la Guyane ont tous deux participé à cet événement en vue de nouer de nouvelles collaborations transfrontalières et promouvoir le programme de coopération Interreg Amazonie. Dix jours d'animations comprenant une journée «Guyane» qui a permis de mettre en lumière les opportunités d'affaires dans le domaine gastronomique (vin, chocolat, baie d'açaï) et cosmétique.

La rencontre des élus de la CTG et le secrétaire d'Etat à la coopération a permis d'entamer les discussions sur le rôle et la présence de l'antenne CTG, la question du crédit carbone, les infrastructures routières et la gestion des déchets.

Les fédérations du SABRAE (équivalent à une chambre de commerce) et du FECOMERCIO de l'Amapa et la délégation guyanaise ont échangé sur les partenariats existants et à venir. Une coopération déjà en place puisque les locaux du Sabrae accueillent le représentant de l'antenne CTG de Bélem.

# ENQUÊTE

## COOPÉRATION

## TERRITORIALE

## EUROPÉENNE

### Une consultation en Guyane sur l'avenir de la coopération européenne post 2027



La Collectivité Territoriale de Guyane a récemment lancé une enquête sur la Coopération Territoriale Européenne (CTE), visant à recueillir des avis sur la mise en œuvre de cette politique essentielle. La CTE, qui englobe la Guyane ainsi que les États brésiliens d'Amapa, de Para et d'Amazonas, le Guyana et le Suriname, joue un rôle clé dans la cohésion économique et sociale de l'Union européenne.

#### Des résultats révélateurs

L'enquête a suscité un intérêt notable, avec 1,497 vues et 44 réponses (un taux de conversion de 3%). Ces chiffres mettent en lumière un besoin d'engagement plus large de la part des citoyens. Bien que l'intérêt soit présent, la faible participation souligne la nécessité d'améliorer la sensibilisation aux enjeux de la CTE, non seulement en Guyane, mais également au niveau national.

Les résultats de cette enquête sont cruciaux pour la Guyane, mais leur impact va au-delà des frontières régionales. Les éléments recueillis alimenteront les dis-

*Une enquête pour  
dessiner les contours  
de la coopération de  
demain.*

cussions sur l'adaptation future du programme Interreg Amazonie, influençant les règlements, les thématiques soutenues et le budget européen alloué à la coopération régionale. Par exemple, des projets de développement durable dans le secteur de la pêche ont déjà été soutenus grâce à cette coopération, illustrant comment la CTE peut répondre aux besoins spécifiques de notre région.

La participation active des citoyens de la Guyane, ainsi que celle des Français dans d'autres régions, aux futures enquêtes et consultations est essentielle pour bâtir une coopération régionale qui répond aux enjeux locaux et nationaux. Engagez-vous ! Votre voix compte et peut avoir un



# L'EUROPE SOCIALE

## VERS UNE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

L'Europe sociale promeut le progrès social au sein des Etats de l'Union Européenne. Elle vise à améliorer les conditions de vie et de travail, à garantir les droits sociaux fondamentaux des citoyens européens. Elle veille aussi à ce que la croissance économique s'accompagne de progrès en matière de justice sociale, de protection des travailleurs et de réduction des inégalités.

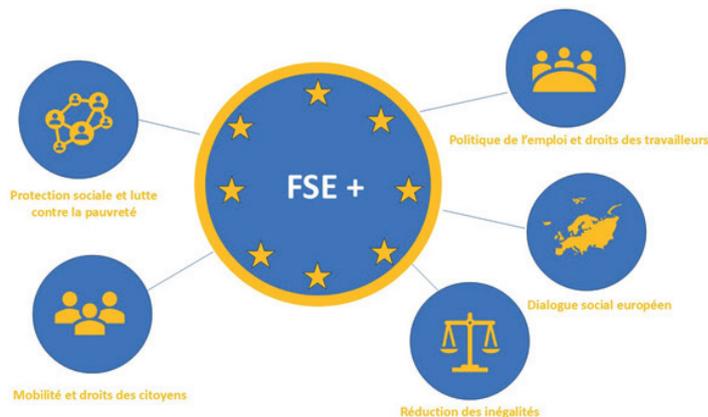
Le Fonds Social Européen devient « le fonds social européen + », il inclut l'initiative pour l'emploi des jeunes et l'aide aux plus démunis (FEAD). L'enveloppe pour la France s'élève à 6,7 milliards d'euros.

### Cette politique, est-ce une utopie pour la Guyane ?

La Guyane cumule les défis avec un taux de chômage élevé (19%) qui touche 1 tiers des jeunes actifs, une forte exposition à la pauvreté (1/3 des habitants), une faible population formée (16% de la population est diplômée de l'enseignement supérieur), un éloignement des services publics et des habitants isolés (communes de l'intérieur). Avec un budget de 83 millions d'euros sur la programmation 2021-2027, l'Europe sociale se traduit en Guyane par l'accès à la formation et l'inclusion active des groupes défavorisés.

Divers appels à projets ont été lancés pour trouver des structures adéquates pour répondre à ses enjeux du territoire : inclusion active des personnes éloignées de l'emploi, création d'un parcours d'accompagnement pour des futurs entrepreneurs, soutien administratif et financier des personnes en situation de fragilité sociale...

## Les 5 éléments clés de l'Europe sociale



## AAP FSE Guyane

8 projets bénéficient de fonds européens sur la période 2021-2027 soit 3,6 millions de FSE+ attribués pour :

### L'accompagnement à la création d'entreprises

2,1M€

- ◇ PÔLE RESSOURCES GUYANE: Dispositif d'accompagnement à la création et à la gestion d'entreprise artistique professionnelle en Guyane
- ◇ L'INCUBATEUR PÉPINIÈRE AU FÉMININ DE GUYANE : Accompagnement individualisé par la création ou la reprise d'activité des demandeurs d'emploi, les inactifs et les bénéficiaires du RSA
- ◇ AWITEC : Accompagner l'émergence et la structuration de projets d'entreprise en Guyane grâce à l'innovation et au digital
- ◇ ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE) : Accompagnement et consolidation de projets de création d'entreprises en Guyane en 2023-2025

### L'inclusion active des personnes éloignées de l'emploi

1,5M€

- ◇ C'MAFOR :
  1. Programme d'accompagnement renforcé pour les primo arrivants
  2. Dispositif d'accompagnement socioprofessionnel de parcours MAYOURI ESI (Exploration/ Stratégie/ Insertion)
- ◇ AKTIVI Habitat : Programme d'accompagnement global personnalisé
- ◇ Peupl'en Harmonie : Accompagnement individualisé et innovant vers la professionnalisation et l'autonomie des individus éloignés de l'emploi en faveur d'un développement durable du territoire



# L'EUROPE INVESTIT ...

dans le tourisme local

«Une Guyane  
touristique...  
Hôtels  
et écolodges  
se multiplient»



## Quels types de tourisme en Guyane ?

- ▶ L'écotourisme
- ▶ Le tourisme spatial
- ▶ Le tourisme culturel
- ▶ Le tourisme d'aventure
- ▶ Le tourisme balnéaire et fluvial
- ▶ Le tourisme scientifique

Le tourisme est un moteur important du développement économique. Il favorise la croissance durable en améliorant les infrastructures, en créant des emplois, en diversifiant l'économie et en stimulant l'investissement. De plus, il valorise le patrimoine culturel et naturel d'une région, renforçant ainsi sa compétitivité sur la scène mondiale.

En Guyane, le document de référence dans ce domaine, le Schéma Régional de Développement du tourisme et des Loisirs de Guyane (SRDTLG). Il présente à la fois les ambitions du Comité pour le tourisme et les axes stratégiques. Cet outil de planification stratégique est destiné à orienter le développement touristique de la région afin de structurer et guider les actions en matière de tourisme et de loisirs sur plusieurs années.

### 7 orientations stratégiques :

1. Le tourisme durable
2. Le développement de l'offre d'hébergements
3. La mise en place d'une approche territorialisée
4. Le renforcement l'axe «naturaliste» (biodiversité)
5. La mise en tourisme des richesses patrimoniales et culturelles
6. Le développement d'équipements d'animation et d'offres de loisirs
7. La valorisation de la croisière

Ce schéma est nécessaire pour plusieurs raisons spécifiques à la Guyane : valoriser les atouts naturels et culturels, développer un tourisme durable, créer des emplois et diversifier l'économie locale, améliorer les infrastructures et les services, protéger et promouvoir le patrimoine culturel...



## Et en Guyane ?

En Guyane également, les fonds européens contribuent grandement au développement du tourisme et de l'offre d'hébergement qui reste une priorité pour le CTG.

Le secteur de l'hébergement touristique en Guyane fait partie des axes majeurs accompagnés par les fonds européens. Avec 90% de ses établissements hôteliers datant de plus de 15 ans, ces derniers nécessitent à la fois une rénovation mais également des infrastructures et des équipements nouveaux pour permettre l'accueil des publics.

En Mai 2023, l'offre d'hébergements touristiques en Guyane faisait état de 38 hôtels pour un total de 3017 lits (source : Comité du Tourisme de la Guyane), de 130 hébergements collectifs/locatifs meublés de Tourisme, chambres d'hôtes et gîtes classés ou labellisés, « camps touristiques » et « carbets ».

L'offre de meublés de Tourisme, de chambres d'hôtes et de gîtes s'accroît pour répondre aux besoins des clientèles souhaitant des prestations différentes, plus proches de l'habitant, de la nature et/ou plus en autonomie. Sur un total avoisinant les 5 772 lits, les hôtels représentent encore aujourd'hui plus de 55% du nombre de lits disponibles principalement en agglomération ou en périphérie immédiate.

Face à ce constat, plusieurs projets de rénovations ou de construction d'hôtels ont été accompagnés par les fonds européens durant la programmation 2014-2020, sur la commune de Saint-Laurent du Maroni plus particulièrement.

## Le rôle des fonds européens dans le développement du tourisme

Les fonds européens jouent un rôle important dans le développement du tourisme dans de nombreux pays de l'Union européenne, en particulier dans les régions qui cherchent à améliorer leur infrastructure touristique et à attirer davantage de visiteurs. Les hôtels sont souvent au cœur de ces initiatives, car ils représentent un secteur clé de l'économie touristique.

Divers programmes soutiennent directement ou indirectement le développement touristique des régions. Parmi les Fonds structurels et d'investissement européens (FESI), trois sont particulièrement pertinents pour le secteur hôtelier :

### Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

#### Infrastructures touristiques, aménagements et équipements pour les activités touristiques

Le FEDER finance des projets qui améliorent la compétitivité des régions et encouragent un développement économique durable. De nombreuses infrastructures hôtelières, peuvent bénéficier de subventions ou de prêts à taux avantageux via ce fonds. Sur la période 2014-2020, X opérations ont été financées.

### Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

#### Gîtes touristiques, agrotourisme

Le FEADER, via LEADER finance des projets de territoire pour la réalisation de gîtes touristiques mais également en matière d'agrotourisme. En Guyane, X projets sont financés tels que ...

### Le Fonds Social Européen (FSE)

#### Formation des professionnels

Le FSE aide indirectement les hôtels en finançant des programmes de formation pour le personnel touristique, ce qui permet de renforcer la qualité du service et l'attractivité des hôtels.



### Le tourisme en guyane, des chiffres clés

- 85 000 arrivées aéroport
- 25 000 arrivés via des croisières de plaisance et par la route
- 260 Millions d'euros de chiffre d'affaires
- 3 000 emplois directs et 3 000 emplois induits
- 9% du PIB guyanais
- 2ème secteur économique d'exportation (26% du total, soit plus de 150 M€ de recettes)

(Source SRDTLG)

# ZOOM

Saint-laurent se dotent de nouveaux hôtels avec la participation des fonds européens !



COÛT TOTAL : 977 000€  
UE : 410 700€

## MAISON MARCEAU

Création d'un hôtel de charme classé 3 étoiles de 10 chambres dans une bâtisse historique au centre-ville de Saint-Laurent du Maroni.



COÛT TOTAL : 5,2M€  
UE : 3,4M€

## DOMAINE DU LAC BLEU

Ce projet consiste en la rénovation et l'extension de l'hôtel afin de le doter de nouveaux atouts et devenir un hôtel 3 étoiles. Les travaux concernent le bâtiment principal comprenant les chambres, la piscine et le bungalow existant. L'extension a permis la création de 20 chambres supplémentaires.



COÛT TOTAL : 6,6M€  
UE : 4,9M€

## HÔTEL DES SABLES

Ce projet hôtelier consiste en la réalisation à Saint-Laurent du Maroni de dix immeubles, de 4 T2, d'un restaurant, d'une piscine, d'une cinquantaine de places de parking et d'un ensemble de services hôteliers : Centre de réservation, salles de réception, salles de réunions et bureaux d'appoint... Cette nouvelle offre permettra de répondre aux besoins d'une clientèle à la fois d'affaires, de loisirs et locale.



COÛT TOTAL : 1,9M€  
UE : 1,2M€

## AMAZONIA DU FLEUVE

Extension de l'hôtel Amazonia du fleuve en vue d'augmenter la capacité d'accueil et d'hébergement

# DES EUROPEENS EN GUYANE

## Découvrir et comprendre pour mieux accompagner le territoire

Retour sur une année 2024, au cours de laquelle les rapporteurs européens en charge des différents programmes n'ont pas hésité à faire le déplacement en Guyane.

### FÉVRIER

Les deux nouveaux responsables du programme FEADER à la DG agriculture et développement rural à la Commission européenne, Caroline Hervé et Marc Blondiau qui ont entamé cette tournée de visites en Guyane. Ils sont venus découvrir la Guyane afin de mieux appréhender ses spécificités. Cette visite s'est ponctuée de réunions techniques et de visites terrain. Des rendez-vous indispensables pour une meilleure compréhension des enjeux locaux et des besoins des Guyanais face à des règlements parfois difficilement adaptables.

### JUIN

C'est dans le cadre du comité de suivi FEDER-FSE+ qu'une délégation composée de Loredana Von Buttlar, cheffe d'unité France, Belgique, Luxembourg, Mario Gerhartl, rapporteur FEDER pour le programme Guyane, Héloïse Harraudeau, rapporteur FSE pour le programme Guyane et Laura Gonzalez Cabanillas, cheffe d'équipe du suivi des programmes FSE+ France, est venue en Guyane. Des visites de projets d'envergure étaient au programme de ce séjour tels que le TCSP, la cité scolaire de Saint-Georges, le Grand Port Maritime de Guyane ou encore la clinique La Canopée.

### JUILLET

Les rapporteurs du Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA), Maria



Galewska et du programme Interreg Caraïbes, Pierre-Emmanuel Leclerc, se sont rendus en Guyane dans le cadre du comité de suivi du programme Interreg Caraïbes. Des projets de coopération tels que Solamaz ou le Parc Amazonien de Guyane ont fait l'objet de visites et d'échanges concernant leurs objectifs et résultats.

### SEPTEMBRE

Retour du rapporteur en charge du programme, Maria Galewska à l'occasion du comité de suivi FEDER-CTE. Elle a pu rencontrer les partenaires surinamais et brésiliens et se rendre dans les communes frontalières, Saint-Georges de l'Oyapock et Saint-Laurent du Maroni où les projets ID Santé, le bac « Le Malani » et l'aménagement des berges sur le Maroni lui ont été présentés.

Ces visites qui ont lieu une ou deux fois par an et par fonds, le plus souvent dans le cadre des comités de suivi, représentent des moments essentiels quant au suivi de la programmation des fonds européens dans les différentes régions. A ces occasions, les rapporteurs rencontrent souvent des représentants des autorités locales (maires, présidents de collectivité, conseillers), ainsi que des entreprises... Elles permettent également de recueillir des témoignages sur l'impact des politiques européennes dans la région, les défis rencontrés (bureaucratie, lenteur administrative) et les suggestions d'amélioration.

Le rôle des rapporteurs européens est donc fondamental pour garantir que les programmes régionaux financés par l'UE atteignent leurs objectifs et répondent aux besoins locaux. Leur suivi attentif

permet non seulement d'améliorer l'efficacité des programmes, mais aussi de renforcer la légitimité et la visibilité des actions européennes au sein des régions, contribuant ainsi à une meilleure intégration et cohésion au sein de l'Union européenne.

La prochaine venue de rapporteurs européens est prévue pour début décembre avec la tenue du comité de suivi FEADER.

« Adapter en fonction de la réalité constatée sur le terrain »



## Pourquoi venir sur le terrain ?

Une visite de rapporteurs européens dans une région est généralement un moment privilégié pour faire un point sur la mise en œuvre des politiques européennes au niveau local.

### 5 grands objectifs :

1. Développer la proximité avec les autorités de gestion
2. Constater la bonne utilisation des fonds
3. Recueillir les problématiques du terrain (bénéficiaires et partenaires)
4. Valoriser les projets de territoire auprès de la Commission Européenne
5. Vérifier l'adéquation du programme au regard du territoire

## Qu'est-ce qu'un rapporteur européen ?

Le rapporteur européen supervise, analyse et rapporte la mise en œuvre des programmes dans les régions de l'Union européenne. Il s'assure que les différentes régions atteignent leurs objectifs en matière de développement économique, social et territorial, tout en respectant les priorités stratégiques de l'Union européenne. Parmi leurs missions principales :

**Supervision** : Il veille à une utilisation optimum des fonds.

**Rédaction de rapports** : Il évalue l'efficacité des programmes et identifie les défis rencontrés, les bonnes pratiques ou les améliorations nécessaires.

**Collaboration** : Il échange régulièrement avec les autorités de gestion régionale et multiplie les rencontres sur place ou en distanciel.

**Amendements et recommandations** : Il propose des amendements ou des recommandations pour garantir un meilleur usage des fonds européens.

De plus, les contributions versées au débat européen en tant qu'intermédiaire entre le Parlement européen et les régions, jouent un rôle clé dans l'élaboration des politiques de cohésion en s'assurant que les intérêts des différentes régions sont pris en compte dans les discussions législatives.



# L'EUROPE RURALE

**Des opportunités pour les agriculteurs et les forestiers**

Le Plan Stratégique National français issu de la Politique Agricole Commune apporte des dispositifs permettant d'améliorer la compétitivité des filières en matière de durabilité et de création de valeur. Il s'agit de rendre performante les exploitations tout en assurant une sécurité alimentaire.

Créer une synergie entre cultures et élevages, renforcer les infrastructures écologiques, structurer les filières et les circuits courts s'accompagne de la consolidation des aides aux agriculteurs. Ils doivent pouvoir conserver leur capacité à produire et à s'investir dans une agriculture compétitive et durable.

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) soutient les professionnels agricoles et forestiers pour la création ou la reprise d'entreprises, la formation, la modernisation des exploitations mais aussi les groupements ou les collectifs agricoles.

« Modernisation, installation, innovation, formation, coopération... »



## Des aides concrètes pour les agriculteurs et forestiers Guyanais

Les zones rurales jouent un rôle essentiel dans le développement économique et la préservation de l'environnement en Europe. En Guyane, les agriculteurs et les exploitants forestiers ne sont pas seulement les fournisseurs de produits locaux, mais ils sont également engagés dans la protection de l'environnement. Pourtant, ils font face à de nombreux défis : la modernisation des exploitations, la gestion durable des terres, l'installation de jeunes agriculteurs...

Un parcours semé d'embûches où les opportunités existent pour ceux qui savent en tirer parti. C'est dans ce contexte que s'inscrit le programme FEADER

2023-2027, qui vise à accompagner les agriculteurs et les forestiers dans leurs initiatives de développement.

Avec une enveloppe de 85 millions d'euros dédiée à la Guyane, le FEADER propose une multitude de mesures pour répondre aux besoins variés des porteurs de projets.

# DES AIDES DESTINÉES AUX SECTEURS PRIVÉS AGRICULTEURS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES...

## Dynamiser l'initiative privée pour une agriculture d'avenir

Moderniser, innover, et grandir :  
Voilà les clés pour l'agriculture de demain !



### Modernisation des exploitations agricoles Mesure 73.01

Il est crucial pour les exploitations de rester compétitives et durables. La modernisation passe souvent par l'acquisition de nouveaux équipements, la rénovation des infrastructures et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

**Les dépenses éligibles?** Achat de matériel moderne, travaux d'amélioration des infrastructures agricoles, technologies pour réduire les consommations d'énergie.

**Financement ?** Jusqu'à 80% des coûts peuvent être pris en charge, selon le type de projet.

**Pour qui ?** Agriculteurs individuels, groupements d'agriculteurs et toute personne participant à la production agricole.

### Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) Mesure 75.01

La DJA n'est pas seulement une aide ponctuelle, c'est un véritable soutien de lancement pour les jeunes agriculteurs de Guyane. Ils accèdent à des fonds conséquents dès le démarrage de leur activité, cette mesure permet de surmonter les principaux obstacles auxquels ces entrepreneurs font face.

**Les dépenses éligibles ?** Achats d'équipement, aménagement des terres, développement de produits agricoles.

**Taux de financement ?** Entre 35 000 et 60 000 euros, couvrant jusqu'à 80% des coûts selon le projet.

**Pour qui ?** Les jeunes de moins de 41 ans au moment de la demande, disposant de la Capacité Professionnelle Agricole (CPA) et d'un plan d'entreprise.



### Soutien à l'installation des Jeunes Agriculteurs Mesure 73.17

Elle offre aux jeunes agriculteurs une opportunité de financer leur installation. En facilitant l'accès à des équipements performants et en soutenant le développement de nouvelles activités, elle permet aux jeunes exploitants d'être plus compétitifs sur le marché.

**Les dépenses éligibles ?** Achat de matériel agricole, aménagement des terres, développement de nouvelles activités.

**Financement ?** Entre 35 000 et 60 000 euros de dotation, plus une prise en charge pouvant aller jusqu'à 80% des investissements.

**Pour qui ?** Jeunes agriculteurs avec un projet concret et un plan d'entreprise.



## Desserte forestière Mesure 73.06.01

La Guyane possède un patrimoine forestier d'une richesse inestimable, abritant une variété d'essences de bois précieux telles que le Wacapou, le Gonfolo, l'Angélique, le Bois de rose, le Grignon ou encore le Coubaril. Pour valoriser durablement ces ressources tout en préservant l'équilibre des écosystèmes, il est essentiel de mettre en place des infrastructures adaptées. Celles-ci facilitent l'exploitation raisonnée des forêts et encouragent des pratiques comme la replantation d'arbres et la gestion durable des ressources forestières, garantissant la pérennité de cette richesse naturelle.

**Les dépenses éligibles ?** Création de pistes forestières, plateformes de stockage, aménagement des accès aux parcelles boisées.  
**Financement ?** 100% des coûts pour les projets liés à la filière bois d'œuvre.  
**Pour qui ?** Propriétaires forestiers, entreprises et groupements impliqués dans l'exploitation durable des forêts. Sont exclus les entreprises minières.



## DES AIDES POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ACTEURS DU SECTEUR PUBLIC

### Investir dans le développement des territoires ruraux

Les collectivités locales jouent un rôle clé dans l'aménagement et le développement des zones rurales. Pour transformer ces régions en véritable moteur de croissance et de durabilité, l'Europe met à leur disposition une gamme de financements. Ces aides visent à soutenir les projets qui façonnent l'avenir des territoires, en améliorant les infrastructures, en planifiant l'utilisation des terres et en favorisant la cohésion locale. Les dispositifs du PSN 23-27 ont été pensés pour accompagner les initiatives publiques locales.



### Plan et études stratégiques en zone rurale Mesure 73.05.01

Ces études offrent aux décideurs les outils nécessaires pour optimiser l'aménagement du territoire, ce qui facilite la mise en place d'infrastructures adaptées aux besoins locaux tout en respectant l'environnement et en anticipant les défis futurs.

**Les dépenses éligibles ?** Plans stratégiques pour la voirie, l'électrification, la gestion du foncier, et autres infrastructures locales.  
**Financement ?** Jusqu'à 80 à 90% des coûts, notamment dans les zones isolées.  
**Pour qui ?** Collectivités territoriales, groupements, établissements publics ayant compétence dans ces domaines, la SAFER.

## Voirie rurale Mesure 73.05.03

Les routes praticables sont un catalyseur du dynamisme économique et participe pleinement à la croissance régionale tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Les infrastructures routières jouent un rôle fondamental dans le développement des exploitations agricoles.

**Les dépenses éligibles ?** Construction et rénovation de routes rurales, gestion des eaux pluviales, création de bassins de rétention.  
**Financement ?** Jusqu'à 90% des coûts financés dans les zones isolées.  
**Pour qui ?** Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics ayant compétence dans le domaine de la voirie rurale, Sociétés d'Économie Mixte et assimilés, SAFER



## Aménagement foncier collectif Mesure 73.05.02

L'aménagement foncier collectif est un outil puissant pour structurer durablement l'espace agricole. Cette gestion commune permet de rationaliser l'organisation des cultures, de réduire les coûts et de renforcer la résilience des exploitations.

**Les dépenses éligibles ?** Bornage des terres, création de parcelles, travaux d'amélioration des infrastructures hydrauliques.  
**Financement ?** 100% des coûts peuvent être pris en charge.  
**Pour qui ?** Collectivités locales et leurs groupements, Établissements publics, Association Syndicale Autorisée (ASA) Société d'Économie Mixte (SEM), Les chambres consulaires Groupement Foncier Agricole (GFA) La SAFER Associations / groupement de producteurs



## Formation, conseil et diffusion d'informations Mesure 78.01.01

L'accès à des formations professionnelles de qualité encourage les échanges de bonnes pratiques, elle permet d'élever le niveau de compétence des acteurs locaux et d'améliorer leur capacité à innover. Cette approche permet non seulement de transférer des connaissances pratiques, mais aussi de créer des réseaux de collaboration entre les différents acteurs, renforçant ainsi la résilience.

**Les dépenses éligibles ?** Financement de formations professionnelles spécifiques au secteur agricole, organisation d'événements de démonstration (expositions, réunions, ateliers pratiques), diffusion d'informations.  
**Financement ?** Jusqu'à 100 % des coûts.  
**Pour qui ?** Organismes de formation continue, associations à but non lucratif, organismes de développement agricole et forestier, ainsi que les collectivités locales et leurs groupements.



## Soutien à l'équipement et renforcement des MFR Dispositif 73.05.4

Ce dispositif est essentiel pour assurer une formation de qualité aux jeunes agriculteurs, en leur offrant des infrastructures modernes et du matériel adapté. Les Maisons Familiales et Rurales jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle en milieu rural, et ce soutien contribue à structurer efficacement l'offre de formation tout en répondant aux besoins locaux.

**Dépenses éligibles ?** L'aménagement des infrastructures, l'achat de matériel pour les formations agricoles (équipements de démonstration, mise en place de plateaux techniques, véhicules aménagés).

**Financement ?** Prise en charge à 100% des coûts.

**Bénéficiaires ?** Le réseau des Maisons Familiales Rurales (MFR) en Guyane.



## Médico-social et prévention Dispositif 73.05.5



Ce dispositif répond à un besoin urgent en Guyane : rapprocher les soins de santé des populations rurales. La création et l'amélioration des infrastructures médicales renforce l'accès aux soins pour les habitants des zones isolées et contribue ainsi à une meilleure santé publique et à la réduction des inégalités.

**Dépenses éligibles ?** Construction, rénovation et équipement de lieux médico-sociaux (ex. : centres de prévention, maisons de santé).

**Financement ?** Jusqu'à 80%, avec un taux bonifié à 90% dans les zones isolées.

**Bénéficiaires ?** Centres de soins, PMI, Maisons de santé, et associations gérant ces établissements.

## Électrification en zone rurale Dispositif 73.05.6

L'électrification est un enjeu clé pour le développement des zones rurales de Guyane, notamment celles éloignées du réseau électrique. Le dispositif vise à étendre les réseaux existants et à promouvoir les énergies renouvelables pour les zones non connectées.

**Dépenses éligibles ?** Extension des réseaux, renforcement des installations, création d'unités autonomes de production utilisant des énergies renouvelables.

**Financement ?** Jusqu'à 80%, avec une bonification de +5% à +10% pour les zones éloignées et isolées.

**Bénéficiaires ?** Collectivités, groupements et entreprises opérant sous concession de service public.



## Infrastructures culturelles et sportives Dispositif 73.05.7



Ce dispositif renforce la cohésion sociale en favorisant l'accès à des infrastructures culturelles et sportives, souvent inexistantes dans les zones rurales isolées. En soutenant le développement d'espaces dédiés à la culture et aux loisirs, il participe à l'amélioration de la qualité de vie et à la dynamisation des territoires ruraux.

**Dépenses éligibles ?** Construction, réhabilitation d'infrastructures, achat de matériel et véhicules aménagés pour des activités culturelles et sportives.

**Financement ?** Jusqu'à 100% des coûts.

**Bénéficiaires ?** Collectivités, établissements publics, associations actives dans le domaine de la culture et du sport.

## L'EUROPE SOUTIENT LES PRODUCTEURS

Être RUP, un frein  
avec des avantages

Les coûts engendrés par l'éloignement géographique de la Guyane de l'espace continental européen entraînent des coûts de production et de marchandises élevés. Les aides européennes visent à réduire l'impact de ses coûts sur l'économie guyanaise. En Guyane, les producteurs peuvent bénéficier de deux types d'aides : l'aide au fret et le plan de compensation des surcoûts.

### Aide au fret

#### Une mesure pour réduire les freins liés à l'éloignement

Ce sont 5,8 millions d'euros qui sont à alloués à l'aide au fret en Guyane pour la programmation 2021-2027. Le Feder participe à 50 % maximum des coûts de l'export et de 40 % maximum des coûts de l'import. L'État, quant à lui intervient à 25 % des dépenses éligibles aux fonds européens.

Elle est destinée aux entreprises qui exercent une activité de production en Guyane. Ne peuvent pas y prétendre les entreprises des secteurs réglementés, tels que l'industrie automobile, de la fibre synthétique, de la sidérurgie, ou encore des industries pétrolières et le transport de déchets. Bénéficiant d'aides appropriées, les entreprises agricoles, du secteur de la pêche et de l'aquaculture en sont également exclues.



L'aide au fret accompagne les entreprises qui veulent faire importer des matières premières et des produits intermédiaires qui entrent dans leur processus de production. Elle est disponible également pour celles qui souhaitent exporter des produits finis de la production locale vers l'Europe ou les autres DOM. Ce sont donc les coûts de transport engagés au départ et à l'arrivée d'un port qui sont subventionnés. Généralement le transport le plus économique pour la Guyane est le transport par voie maritime.

Les différentes taxes, telles que l'octroi de mer ne sont pas prises en compte. Sans cet accompagnement, les entreprises guyanaises ne pourraient pas rivaliser avec la concurrence. Le marché guyanais étant limité à cause de l'enclavement de l'intérieur du territoire, le manque de source d'approvisionnement et la concurrence des pays voisins qui ne doivent pas répondre aux mêmes normes fragiliserait davantage les entreprises locales. Des campagnes d'aide au fret sont organisées par la collectivité territoriale de Guyane, autorité de gestion du Feder, pour soutenir les entreprises qui le demandent. Cette aide est plafonnée à 150000€ par an par structure.

## Le plan de compensation des surcoûts

### Soutenir le secteur fragile de la pêche et de l'aquaculture en Guyane

Accompagner les entreprises pour promouvoir les conditions d'une concurrence équitable en matière de pêche et d'aquaculture dans les régions ultra périphériques, voilà à quoi sert le plan de compensation des surcoûts.

Cette aide est destinée aux amateurs, aux marins, aux aquaculteurs, aux transformateurs, aux commerçants ainsi qu'aux mareyeurs. L'aide concerne une certaine catégorie de produits, telles que les crustacés, le poisson blanc, le poisson rouge, les poissons et crustacés d'aquaculture. Son compenser, les coûts des activités de production, de commercialisation et de transformation, des produits issus de la pêche et de l'aquaculture guyanaise. 20 millions d'euros sont réservés dans le cadre de la programmation 2021 2027 à ce plan de compensation de surcoûts. Des campagnes et annuelles sont organisées et les entreprises sont invités à déposer un dossier de demande de subvention. La contribution du Feampa peut atteindre les 100 %.

Pour les aides aux producteurs locaux, près de 26 millions d'euros, sont investis sur le territoire guyanais. En matière d'agriculture diverses mesures sont également disponibles via le fonds européen Agricole pour le développement rural.

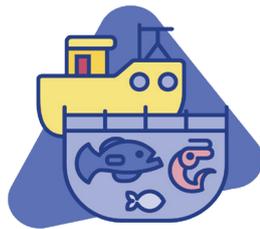




## L'EUROPE ENTRE PÊCHE ET AQUACULTURE...

### Des filières qui se professionnalisent

#### Le FEAMPA Stratégies, défis et opportunités



La Guyane, avec ses 378 km de côtes et ses vastes zones humides, détient un potentiel maritime exceptionnel pour le développement de la pêche et de l'aquaculture. Pourtant, cette richesse demeure largement sous-exploitée, freinée par des obstacles majeurs tels que le manque d'infrastructures modernes, la pêche illégale et une gestion complexe des ressources marines.

Face à ces défis, le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) joue un rôle déterminant en apportant un soutien financier pour promouvoir un développement durable de ces secteurs. En favorisant à la fois la modernisation des infrastructures, la pêche durable et l'innovation dans l'aquaculture, le FEAMPA contribue non seulement à dynamiser l'économie local, mais aussi à préserver les écosystèmes aquatiques.

#### Les défis de la filière Pêche en Guyane

Malgré le potentiel immense de ses ressources halieutiques, la filière pêche guyanaise est confrontée à plusieurs défis majeurs :

##### Isolement géographique et coûts logistiques

La Guyane, éloignée des grands marchés européens, doit composer avec des coûts d'exportation élevés. Le manque d'infrastructures portuaires modernes freine la compétitivité des entreprises locales.

##### Surpêche et gestion des ressources

Bien que riches, certaines ressources halieutiques de la Guyane sont menacées par la surexploitation. La mise en place de pratiques de pêche durable est un impérative.

##### Pêche illégale

Le phénomène de la pêche clandestine dans les eaux guyanaises, en forte augmentation, nuit gravement aux ressources locales et à la durabilité de la filière.

##### Attractivité des métiers de la pêche

Le secteur peine à attirer de nouveaux travailleurs en raison des conditions de travail difficiles et du manque de perspectives de carrière.

# L'AQUACULTURE

## Un secteur d'avenir

L'aquaculture, en complément de la pêche, se positionne comme un levier pour diversifier l'économie maritime de la Guyane. Le FEAMPA, permet de soutenir des initiatives telles que :

- La modernisation des infrastructures aquacoles, garantissant une production plus efficace et respectueuse de l'environnement.
- L'installation de nouvelles fermes aquacoles, permettant d'augmenter la production locale.
- La recherche et l'innovation dans les techniques d'élevage, visant à optimiser la gestion des espèces et la durabilité des pratiques.

La richesse des espèces locales, comme le Tilapia, l'Atipa et diverses crevettes telles que le Ouassou, constitue un atout majeur pour diversifier la production. D'autres espèces, telles que le Tambaqui, le Pacu ou encore la Carpe locale, offrent également de nouvelles perspectives pour renforcer la compétitivité du secteur aquacole guyanais.

## Des sources d'inspiration

En observant le développement de l'aquaculture dans des régions comme la Bretagne et la Réunion, qui ont su tirer parti des fonds européens pour moderniser leurs infrastructures, la Guyane dispose de tous les atouts pour suivre ces exemples.

**La Bretagne**, est devenue une référence dans la production de coquillages, notamment d'huîtres et de moules, grâce à des investissements soutenus dans la recherche et l'innovation.



**La Réunion**, l'aquaculture tropicale, avec la production de poissons comme le tilapia, s'est imposée comme un pilier économique essentiel.

Fort de ses ressources naturelles uniques et de ses espèces locales, la Guyane peut s'inspirer de ces succès. En misant sur une aquaculture moderne et durable, elle a le potentiel de devenir un acteur majeur de ce secteur en plein essor, tout en créant des emplois locaux et en respectant les impératifs écologiques.

## Opportunités de l'Économie Bleue

Au-delà de la pêche et de l'aquaculture, l'économie bleue guyanaise offre une gamme d'opportunités liées aux activités maritimes, avec le soutien du FEAMPA. Voici quelques secteurs clés :

### Transport par eau et services portuaires

Le développement des infrastructures portuaires est essentiel pour connecter la Guyane avec d'autres marchés.

### Énergies marines renouvelables

L'exploitation des ressources maritimes (le vent, la houle, les courants, les marées) pour la production d'énergie verte représente une opportunité majeure pour la durabilité économique.

### Tourisme bleu

Le développement du tourisme nautique et fluvial permettrait de valoriser le patrimoine naturel de la région, tout en créant des emplois locaux.

# ÉVÉNEMENTS

## Le PAEI hors les murs

### Idées en liberté, le paei sort des bureaux

Dans un environnement où les rencontres professionnelles se limitent souvent à des cadres rigides, le PAEI a décidé de casser les codes. Avec ses afterworks et cafés idées, il crée des espaces conviviaux où les porteurs de projets peuvent aborder des thématiques clés dans un cadre détendu. Loin des bureaux, ces événements favorisent une approche plus ouverte et inclusive, renforçant ainsi le dialogue autour du développement régional en Guyane.

Le PAEI a organisé des événements marquants pour les acteurs locaux, mettant en lumière l'importance de la collaboration et de l'échange. Les afterworks, tenus à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni, ont permis de rassembler divers professionnels, associations et porteurs de projets autour de thématiques essentielles telles que la biodiversité et l'entrepreneuriat en Guyane.

Ces rencontres conviviales ont offert un espace propice à la discussion et au partage d'expériences, renforçant ainsi la mission du PAEI de soutenir le développement économique et associatif. De plus, le lancement du Café idées a constitué une première dédiée aux associations, il a permis à ces dernières de mieux comprendre les financements offerts par les partenaires et de créer des synergies indispensables pour leur évolution. En favorisant de tels échanges, le PAEI contribue à bâtir un réseau dynamique au service du territoire.

### LES AFTERWORKS Un espace de réflexion et de partage

À Cayenne, au restaurant « La Maison Péruvienne », le thème "Comment décroisser la biodiversité en Guyane ?" a rassemblé divers acteurs pour explorer le potentiel de la biodiversité locale. À Saint-Laurent-du-Maroni, au restaurant La Fine Bouche, l'afterwork «Comment entreprendre en Guyane ?» a permis aux porteurs de projets de partager leurs expériences et de découvrir les aides disponibles.

### LE CAFÉ IDÉES Une première dédiée aux associations

Le PAEI a inauguré son premier Café idées à Saint-Laurent-du-Maroni, rassemblant onze participants, dont cinq associations. Ce format innovant a permis d'aborder les financements proposés par la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG), qui a présenté ses missions souvent méconnues des acteurs associatifs.



# ANIMATIONS

## Agenda 2025



## PRÉVISIONNEL ACTIONS D'ANIMATION 1ER SEMESTRE 2025

JANVIER

14 : Session d'information pour les élus CTG  
21-22 : Session d'information Suriname

FÉVRIER

18 : Afterworks Saint-Laurent  
19 : Café idées Saint-Laurent (la défiscalisation)  
20 : Session d'informations DGA et Chefs de pôle CTG

MARS

11 : Session d'informations Collectivités de l'Ouest  
14 : Webinaire Obligation de publicité  
20 : Afterworks Cayenne

AVRIL

17 : Session d'information Collectivités de l'île de Cayenne + Est

MAI

15 : Webinaire Obligation porteur de projet + obligation de publicité  
20 : Afterworks Saint-Laurent  
21 : Café idées Saint-Laurent

JUIN

19 : Afterworks Cayenne

## LE JEU

### Mots cachés

Dans cette grille, retrouvez les mots cachés représentant les principaux programmes et fonds de l'Union européenne, essentiels pour soutenir des projets en éducation, recherche, et développement régional.

#### Mots à Retrouver

ERASMUS  
FEDER  
HORIZON  
INTERREG  
COHESION  
SUBVENTION  
FEADER  
INNOVATION  
COOPERATION  
INSTRUMENT  
FSE  
PARTENARIAT

I	Y	C	W	H	O	R	I	Z	O	N	I	H	G	Z
B	S	O	N	C	O	H	E	S	I	O	N	A	L	P
E	V	U	S	I	N	S	T	R	U	M	E	N	T	A
K	G	S	B	I	A	I	N	T	E	R	R	E	G	R
I	T	S	M	V	L	Z	L	H	I	L	F	T	C	T
S	N	B	Z	T	E	I	S	D	N	M	W	M	B	E
Y	B	N	K	S	P	N	E	R	A	S	M	U	S	N
U	W	B	O	J	E	F	T	N	I	A	W	S	I	A
Q	D	U	Y	V	L	Y	E	I	Q	U	Y	N	L	R
F	E	D	E	R	A	F	N	A	O	P	A	K	C	I
L	G	N	J	U	T	T	S	C	D	N	M	X	U	A
O	Y	A	U	E	W	I	I	E	S	E	O	W	Y	T
R	J	M	S	C	B	J	S	O	R	W	R	Q	I	L
N	L	E	U	H	M	L	V	P	N	U	I	V	E	X
O	J	D	K	C	O	O	P	E	R	A	T	I	O	N



Suivez-nous  
sur nos réseaux  
#EuropeEnGuyane



Cofinancé par  
l'Union européenne



Collectivité  
Territoriale  
de Guyane